

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue au 15, rue de l'Église à La Bostonnais, le lundi 20 avril 2026 à 19 heures. La séance est présidée par monsieur le maire, Michel Sylvain. Sont également présents à cette séance :

Messieurs les conseillers : François Bisaillon
Daniel Campeau
Gaétan Gagné
Clermont Ricard

Mesdames les conseillères : Rollande Savoie
Sylvie Brodeur

Les membres présents forment quorum.

Assiste également à la séance madame Natalie Jalbert, directrice générale et greffière-trésorière qui agit en tant que secrétaire.

-
1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 3. ADMINISTRATION
 - 3.1 Adoption des offres de services de Permaroute
 4. TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL
 5. PÉRIODE DE QUESTIONS
 6. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte, il est 19h00.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Michel Sylvain, maire, procède à la lecture de l'ordre du jour.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Campeau appuyé par la conseillère Rollande Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée

3. ADMINISTRATION

2026-04-07

5.1 Adoption des offres de services Permaroute

Considérant que la municipalité est responsable de l'entretien de son réseau routier local;

Considérant que plusieurs nids-de-poule ont été identifiés sur divers endroits sur le rang Sud-Est;

Considérant qu'à la demande de la municipalité, l'entreprise Permaroute a déposé deux offres de services pour des travaux de colmatage de nids-de-poule;

Considérant que l'équipement normalement utilisé au colmatage de nids-de-poule n'est plus disponible de façon temporaire;

Considérant que nos ouvriers municipaux ont besoin d'acquérir des connaissances en colmatage;

En conséquence,

Il est proposé par : le conseiller Clermont Ricard

Appuyé par : le conseiller Gaétan Gagné

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter l'offre du service de Permaroute en date du 17 mars 2026 incluant le transport, main d'œuvre et 4 tonnes d'asphalte Perma4 chaude pour un montant de 2 184.00\$ taxes en sus;

D'accepter l'offre de service de Permaroute en date du 14 avril 2026 incluant le transport, main d'œuvre et 4 tonnes d'asphalte Perma4 chaude pour un montant de 2 184.00\$ taxes en sus;

D'accepter un manœuvre spécialisé pour une période de 8 heures au taux de 85.00\$ par heure;

D'octroyer les deux contrats en gré à gré à l'entreprise Permaroute, conformément aux propositions de services tel que ci-haut mentionnés et d'autoriser le maire Michel Sylvain et la directrice générale Natalie Jalbert, à signer cette dépense pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

4. TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL

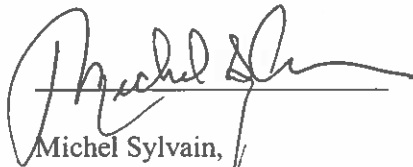
5. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19h10 et prend fin à 19h12

6. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par la conseillère Rollande Savoie, appuyé par le conseiller Gaétan Gagné que la séance extraordinaire soit levée à 19h12.

Adoptée



Michel Sylvain,
Maire



Natalie Jalbert, directrice
générale et greffière-trésorière

Je, Michel Sylvain, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

